

*Le Maire,  
Président de la Communauté  
de Communes du Larmont*

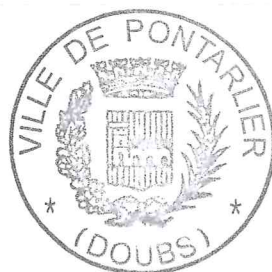
Le 27 AVR. 2011

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à **la réunion du Conseil Municipal**, qui se tiendra le **mercredi 4 mai 2011 à 20 H**, salle du Conseil Municipal.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour, la note de synthèse et les annexes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



LE MAIRE,

Patrick GENRE

-----

### **Déroulement de la séance du Conseil Municipal**

- Excuses et procurations
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2011
- Ordre du jour du Conseil Municipal

Affaire suivie par la Direction Générale, Informatique et Secrétariat du Maire – CB/CP  
C. BERION - Tél. : 03.81.38.81.08 FAX : 03.81.38.82.07

CR

## Ordre du jour du Conseil Municipal du mercredi 4 mai 2011

### Administration générale

#### Rapporteur Monsieur GENRE

- 1) Convention avec la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.) relative à la réalisation de jardins familiaux à Doubs
- 2) Adhésion de la Ville à l'Association des Aérodrômes Français

### Personnel

#### Rapporteur Monsieur GENRE

- 3) Modification du tableau des effectifs
- 4) Adhésion au service de remplacement – Convention avec le Centre de Gestion du Doubs
- 5) Convention entre la Ville de Pontarlier et la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.) pour la mise à disposition du Directeur Général des Services
- 6) Mise à disposition d'un ingénieur S.I.G. (Système d'Information Géographique) à la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.)

### Administration générale

#### Rapporteur Mademoiselle MASSON

- 7) Cession de la licence IV de la Ferme des Boulots au profit de la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.) en vue de l'exploitation du complexe touristique du Gounefay

### Urbanisme

#### Rapporteur Monsieur DEFASNE

- 8) Instauration de la Participation pour Voirie et Réseaux (P.V.R.)

### Politique de la Ville

#### Rapporteur Madame BERTIN

- 9) Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) - Programmation 2011
- 10) Programme de Réussite Educative (P.R.E.) - Signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour la poursuite du dispositif « Pass'Sports Forme, activités physiques adaptées aux enfants en surpoids ou obèses » avec le REseau pour la Prévention et la Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Franche-Comté (R.E.P.P.O.P.-F.C.)

### Culture

#### Rapporteur Monsieur EMILLI

- 11) Conservatoire Elie Dupont – Convention avec le Conseil Général du Doubs pour l'attribution d'une subvention
- 12) Conservatoire Elie Dupont – Règlement intérieur à destination des publics
- 13) Conservatoire Elie Dupont – Dossier d'inscription 2011-2012
- 14) Organisation de la Fête de la musique – 21 juin 2011
- 15) Carte Avantages Jeunes - Convention avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (C.R.I.J.)
- 16) Convention d'objectifs et de moyens avec le Centre d'Animation du Haut-Doubs (C.A.H.D.)
- 17) Bibliothèque – Désherbage
- 18) Musée – Tarifs de la boutique

19) Archives - Adhésion de la Ville à l'Association Avenio-Utilisateurs

20) Archives - Adhésion de la Ville à l'Association des Archivistes Français

### **Sports**

**Rapporteur Monsieur DEFRASNE**

21) Subvention exceptionnelle au profit de l'association « Golf Club de Pontarlier »

### **Commerce - Foires et Marchés**

**Rapporteur Madame RICHARD**

22) Haute-Foire de Pontarlier – Convention 2011 avec la Société d'Économie Mixte (S.E.M.)  
Micropolis

### **Espaces Verts**

**Rapporteur Monsieur DROZ-VINCENT**

23) Concours des maisons fleuries 2011 – Attribution des prix

### **Communication**

**Rapporteur Madame ADREANI**

24) Réception en l'honneur des couples jubilaires – Versement d'une subvention au profit de l'association « 5ème Saison »

25) Adoption du projet local de publicité approuvé par la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites, formation spécialisée dite « de publicité »

**Rapporteur Monsieur GENRE**

26) Compte-rendu des décisions prises – Application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales